

**Libéralisme :
Idéologie et pratiques
de la propriété capitaliste**

Gérard DUMÉNIL et Dominique LÉVY
CNRS

Adresse : PSE-CNRS, 48 bd Jourdan, 75014 Paris, France.
Tél: 01 43 13 62 62, Fax: 01 43 13 62 59
E-mail: dominique.levy@ens.fr, gerard.dumenil@u-paris10.fr
Site Web: <http://www.jourdan.ens.fr/levy/>

Ceci est le second complément à une de nos contributions au numéro 51 d'Actuel Marx : "Néolibéralisme : Rebond-rechute"¹. Les notions introduites dans le premier de ces compléments ne sont pas redéfinies ici ou très brièvement².

Cette étude a pour objet la notion de "libéralisme" mais ne prétend pas en fournir un traitement systématique. La question centrale est la relation entre libéralisme et néolibéralisme. Il en est donné ici une interprétation privilégiant l'analyse des structures de classe et des hiérarchies de pouvoir entre les classes supérieures, celles des capitalistes et des cadres.

Comme dans les deux autres textes qui forment cette trilogie, le processus de socialisation et le rôle d'organisation / coordination croissant des classes de cadres dont la maturation du mode de production capitaliste est porteuse, est au cœur de ces analyses : un axe d'interprétation transversal. Étant donné le rôle généralement dominant des classes capitalistes, celles-ci sont nécessairement les acteurs des réformes opérées, quoique ces transformations remettent également en question la position centrale de ces classes au sein des rapports de production. La résolution de ce paradoxe se trouve dans l'observation que les changements réalisés le sont souvent dans les circonstances créées par des crises d'ampleurs diverses, notamment les grandes crises structurelles. Elles apparaissent ainsi, dans une large mesure, comme les produits de contraintes imposées par les événements : des réactions de survie pour les classes capitalistes mais génératrices de leur dépassement comme acteurs sociaux centraux.

Du point de vue du capitalisme contemporain, on saisira aisément l'importance de la discussion de la relation entre libéralisme et néolibéralisme. Elle conditionne les réponses potentielles apportées à une interrogation fondamentale que soulève la crise actuelle : les dominations et compromis de classe propres au capitalisme néolibéral sont-ils susceptibles de formes de continuation post-néolibérales ou post-libérales tout court ? La réponse que nous donnons à cette question est positive.

1. G. Duménil, D. Lévy, "Crise et horizons post-néolibéraux", *Actuel Marx*, 51 (2012), p. 999-999.

2. Les notions de XXX sont introduites dans G. Duménil, D. Lévy, *ibid.*, Section 1 (3).

1 - Néolibéralisme – libéralisme

On introduira brièvement ici quelques principes généraux et repères chronologiques.

Le *libéralisme* est une doctrine politique, aussi vieille que le capitalisme, dont l'économie est un des champs d'application. Schématiquement, la revendication principale, sur ce terrain de l'économie, est la liberté d'action des classes capitalistes. Il est désormais convenu d'appeler *néolibéralisme* la phase dans laquelle le capitalisme est entré depuis le début des années 1980. Nous le définissons par la prévalence d'un "ordre social", c'est-à-dire une configuration particulière des dominations et compromis de classe, marquant le leadership des classes capitalistes en alliance avec les classes de cadres.

On peut s'interroger sur le choix du terme néolibéralisme, donc sur l'apparition du préfixe. Ses premiers usages remontent à l'entre-deux-guerres et aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale³. Dans ces circonstances, le terme renvoyait simultanément à l'idée d'un retour au libéralisme et à celle de son renouvellement (son adaptation aux conditions du XX^e siècle) : "un libéralisme renouvelé" ou "le libéralisme à nouveau". Mais la notion de néolibéralisme surgit de ces débats dans une acception non ambiguë, comme l'affirmation de la liberté d'action des classes capitalistes, très explicitement à l'opposé de l'intervention étatique aux plans national et international (sous les formes où l'entre-deux-guerres en avait marqué l'avancée).

La caractérisation du libéralisme en tant qu'idéologie des classes capitalistes, d'une part, et du néolibéralisme en tant que phase du capitalisme, d'autre part, est fondamentalement pertinente. Pourtant, plus rigoureusement, le libéralisme et le néolibéralisme renvoient tous deux à des idéologies et des ensembles de pratiques. Notamment, l'affirmation que le néolibéralisme définit une phase du capitalisme et est bien davantage qu'une idéologie, ne remet pas en question le fait qu'il existe une idéologie néolibérale. Le lien entre les deux notions, néolibéralisme et libéralisme, est précisément que l'idéologie revendiquée du capitalisme néolibéral est le libéralisme, même si les thèmes ont subi des aménagements dans le cadre chronologique des dernières décennies de l'histoire du capitalisme et, surtout, si les pratiques ont été considérablement modifiées.

3. P. Mirowski, D. Plehwe, *The Road to Mont Pélerin*, Cambridge : Harvard University Press (2009).

Le capitalisme n'est pas toujours libéral, ou l'est à des degrés divers, et c'est pourquoi la controverse concernant les bienfaits supposés du libéralisme fut permanente dans son histoire et le demeure dans la conjoncture créée la crise actuelle. Mais l'objet des discussions autour du libéralisme s'est profondément transformé au cours du temps, notamment entre les circonstances présidant à l'émergence de ce mode de production et au capitalisme du XX^e siècle :

1. *L'émergence du capitalisme.* L'enjeu était alors l'affirmation des nouveaux rapports de production face aux résistances à la dissolution de configurations féodales ou héritées du féodalisme, possiblement compliquées de relations coloniales⁴. Une très vaste période est ici en jeu, allant du Moyen Age finissant aux dernières étapes de l'Ancien Régime. On comprend aisément le sens de la revendication de la liberté d'action des classes capitalistes dans les circonstances de son affirmation graduelle. On se souviendra que Marx, dans *Le Manifeste*, salua le caractère originellement révolutionnaire des classes capitalistes. Le terme anglais "*liberal*" véhicule encore une idée de progressisme héritée de ces premières circonstances, alors qu'en France, le terme renvoie à la réaction des classes capitalites aux conditions sociales résultant de l'entre-deux-guerres.

2. *la première moitié du XX^e siècle.* Bien avant l'apparition du terme "néolibéralisme", dans le contexte cadre naissant – la montée des fonctions et des pouvoirs des cadres – faisant suite à la grande révolution des rapports de production survenue à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'enjeu s'était profondément modifié. La liberté d'action des classes capitalistes n'était plus menacée par les survivances d'un mode de production antérieur mais par l'autonomie potentielle des cadres vis-à-vis d'elles aux lendemains de la révolution managériale. Le débat se focalisa alors sur la séparation de la propriété (des capitalistes) et le contrôle (par les cadres) des moyens de production, puis sur les interventions centrales (gouvernementales). Ce dernier aspect devint principal dans les circonstances qui prévalurent après la crise de 1929 (dans le New Deal ou le Front populaire) et au cours des premières décennies de l'après-guerre. Directement visée était la mise en œuvre des politiques posant certaines limites aux pratiques capitalistes, un vieux thème du libéralisme remis ainsi à l'ordre du jour.

On peut noter, au passage, que le libéralisme apparaît comme un enjeu politico-économique majeur dans des contextes d'hybridation

4.

des rapports de production, respectivement, son immaturité (dans le contexte féodal) ou son vieillissement (dans le capito-cadrisme du XX^e siècle). Mais, dans les deux cas, c'est bien la prééminence des classes capitalistes qui est en jeu, sa conquête ou sa perpétuation.

3. *Le néolibéralisme.* L'hégémonie des classes capitalistes – ce que nous appelons “hégémonie financière”, celle des classes capitalistes et de leurs institutions financières – fut profondément ébranlée dans la période de l'entre-deux-guerres et les premières décennies de l'après-guerre. Il faut ainsi faire référence à deux hégémonies financières, celles, respectivement, du début et de la fin du XX^e siècle, interrompues par des compromis sociaux qu'on peut qualifier de social-démocrates ou de keynésiens. Ces compromis revêtirent des formes diverses dans différents pays, manifestant cette perte d'hégémonie des classes capitalistes selon des modalités et à des degrés divers. Le décalage est d'environ 80 ans (1900-1980) entre les deux hégémonies financières. De l'une à l'autre, le processus de socialisation et la montée des classes de cadres avaient considérablement progressé. Mais les classes capitalistes réussirent le tour de force conduisant au rétablissement de leur hégémonie, au prix d'une alliance avec les cadres. Ils en assuraient le leadership. Le néolibéralisme dont il est ici question est celui-là, le libéralisme que les classes capitalistes rétablirent.

Malgré la différence considérable d'avancement du processus de socialisation et de maturation du rapport cadre, ces deux hégémonies ont en commun d'avoir été mises en scène sur les vieilles planches du libéralisme des origines, la référence la plus flatteuse du point de vue des classes capitalistes. Les théoriciens de ce libéralisme s'en réclament d'ailleurs ouvertement, soulignant les aspects positifs de la liberté d'action des classes capitalistes : un supposé dynamisme économique porté par la propriété privée des moyens de production, et la relation postulée entre libéralisme économique et démocratie. Si ces deux revendications peuvent être justifiées concernant les premières phases du capitalisme, leur extension au capitalisme des XX^e et XXI^e siècles est mystificatrice.

De toute manière, c'est bien sous la bannière d'un tel libéralisme, que se sont rangés les croisés du rétablissement de l'hégémonie financière néolibérale, dans la continuité de la première, sous ses formes les plus radicales. Toutes contraintes devraient être levées ; la réglementation était diabolisée ; les “marchés” étaient sanctifiés. C'est pourquoi, aux États-Unis, où le terme “libéral” possède les ambiguïtés qu'on a rappelées, on dit “pro-markets” ou “free-markets economics”.

2 - L'État libéral au service des classes supérieures

De nombreuses pratiques libérales sont bien le reflet des principes évoqués ci-dessus, et la propagande libérale vise à la limitation effective du rôle de l'État dans de nombreux domaines ; le néolibéralisme en a clairement fait la démonstration. La relation entre le libéralisme et le refus déclaré de l'intervention étatique est, cependant, plus complexe que le laisse supposer l'idéologie libérale. Le véritable enjeu est la prétention au contrôle intégral des instances étatiques du point de vue des classes capitalistes, un résultat jamais pleinement acquis et toujours menacé. Plus que du *rejet* des règles en général et du rôle de l'État en particulier, il s'agit, en fait, d'une *sélection* conforme aux critères de l'intérêt des classes capitalistes, l'objet d'ajustements permanents. Les tenants du libéralisme distinguent, implicitement ou explicitement, les "mauvaises" des "bonnes" interventions étatiques. Il s'agit à la fois de *contenus* et de *modalités institutionnelles* :

1. *Bons et mauvais contenus.* Côté interventions récusées, le libéralisme s'oppose aux limites placées au fonctionnement des marchés ou aux interventions susceptibles d'en bloquer le cours lorsque celles-ci sont jugées contraires aux intérêts des classes capitalistes. Les aspects en sont bien connus. On peut citer par exemple : les restrictions placées à la libre détermination des prix (jusqu'à leur indexation) et le blocage des salaires, les politiques industrielles (l'octroi de subventions ou de crédits à des conditions préférentielles), de nombreuses formes de réglementation, notamment celles limitant les activités financières, etc. A cela, il faut ajouter les obstacles au libre échange et aux investissements internationaux.

Quant aux interventions bienvenues, la revendication d'autonomie des capitalistes doit traditionnellement s'appuyer sur la prise en charge collective des garanties des droits individuels parmi lesquels on trouve en bonne place le droit de propriété. Les libéraux sont ici en terrain connu, celui de la propriété privée et de l'action qu'elle est supposée autoriser, compte tenu de toutes les délégations et collaborations. Outre les règles fondamentales des droits civil et commercial, cette préoccupation apparaît, par exemple, dans les règles de l'OMC qui protègent les investissements à l'étranger et la propriété intellectuelle. Ces clauses ont pour but de protéger les firmes transnationales en interdisant la copie de procédés techniques. Un point central, sur un

tout autre terrain, est que la loi doit garantir le “libre fonctionnement” des marchés, notamment le marché du travail. Les efforts visant à empêcher l’association des travailleurs face au capital furent un enjeu permanent de lutte dans le capitalisme. Enfin, fut également provoquée par les États la mise en place de la “mondialisation néolibérale”, en particulier l’imposition du libre échange et de la libre mobilité des capitaux, reconfigurant ainsi les relations mondiales en conformité aux intérêts des classes capitalistes. Et dans l’examen de ces interventions étatiques bénies des voeux des néolibéraux, il faut mentionner, au plan national la puissance policière des États, et, au plan international, leur puissance militaire et diplomatique, l’ensemble des procédés de corruption, de subversion et de guerre, visant l’une et l’autre, à la défense des intérêts des classes supérieures.

2. *Une hiérarchie préférentielle au plan institutionnel.* Les arbitrages entre les formes institutionnelles font l’objet d’une sélection similaire entre bonnes et mauvaises formes. Pour le saisir, il faut revenir sur la notion d’institutions extradémocratiques⁵, protégées des aléas de la vie politique (banques centrales, BRI, OMC, FMI, Commission européenne, etc.). Dans les structures étatiques contemporaines, l’éventail des représentations est a priori ouvert à toutes les classes – les “citoyens”. Mais, dans le capitalisme en général et le néolibéralisme en particulier, l’espace du débat est verrouillé au sommet des hiérarchies de classe. Les classes au sommet des ordres sociaux tendent donc à tirer avantage des conjonctures où leur pouvoir est fort pour concentrer les interventions étatiques qu’elles jugent appropriées entre les mains de telles institutions, par opposition à la vie gouvernementale et parlementaire plus directement soumise aux pressions populaires. Les constitutions ou traités leur en offre la possibilité. Les néolibéraux ont profondément innové en cette matière, quoique ce transfert de pouvoir se fasse toujours au nom de la “démocratie”⁶. Il serait facile de poursuivre sur ce terrain par la discussion du prétendu “vote” du Traité de Lisbonne, consacrant un ensemble de “règles” néolibérales. A l’opposé du refus de l’intervention étatique par les libéraux, on en saisit donc ici des mécanismes avancés qui illustrent la complexité des formes institutionnelles de domination conjointe des classes supérieures dans le néolibéralisme, parmi lesquelles les institutions de gouvernance extradémocratiques jouent un rôle central.

5. G. Duménil, D. Lévy, “Crise et horizons”, *op. cit.* note 1, Section 3 (2).

6. Le président de la BCE, Jean-Paul Trichet aimait s’en réclamer. Il se voyait comme le chargé de mission des peuples d’Europe.

Au-delà du choix de ces modalités, les frontières entre les interventions récusées et bienvenues, quelles que soient leurs formes institutionnelles, sont difficiles à tracer lorsque l'intérêt commun est en jeu en matière de stabilité macroéconomique et financière comme dans la crise actuelle. Les coups de semonce des crises répétées ébranlent périodiquement les convictions, mais le déni de l'instabilité inhérente au capitalisme – surtout l'absence de reconnaissance de la tendance croissante à l'instabilité résultant des progrès de la socialisation si l'équilibre ne s'établit pas entre les processus locaux et centraux – se cristallise dans des notions telles que la supposée “auto-discipline des marchés” et le refus de réglementer.

Une fois substituée la notion de sélection des contenus et formes des interventions centrales à celle de leur refus pur et simple, on saisit que la poursuite de l'hégémonie financière au-delà du néolibéralisme est grosse du *dépassemement* de certaines des formes du libéralisme dans ce qu'il revendique être. Le principal enjeu est celui du *renforcement des mécanismes supportant les dominations de classes propres à l'hégémonie financière*. La correction de nombreux effets “libéraux” du néolibéralisme (par exemple en matière de réglementation financière) serait à l'agenda d'une troisième hégémonie financière. Elle ouvrirait la voie à l'extension des formes d'interventions propres au libéralisme, avec leurs méthodes et leurs objectifs, des procédés bien distincts de ceux qui prévalurent dans le compromis social de l'après-guerre. Le découplage entre l'hégémonie financière et le libéralisme en tant qu'idéologie des classes capitalistes, se ferait, dans une grande mesure, par les délégations extradémocratiques tendant à masquer la nature étatique des interventions et les mettant à l'abri des pressions populaires.

3 - La maîtrise capitaliste de l'intervention étatique et la montée des cadres

D'une manière générale, l'entrée dans le néolibéralisme n'a nullement signifié la diminution du rôle des organisateurs mais, à l'inverse, leur avancée permanente. Le jeu des refus et renforcements de l'intervention étatique se cristallise donc dans la relation entre capitalistes

et cadres, notamment les cadres des instances centrales qui en sont les agents. Si les modalités d'exercice de l'hégémonie des classes capitalistes qu'on a évoquées, hors du champ traditionnel de la vie politique, mettent les interventions centrales de ces classes à l'abri des pressions populaires, ces actions sont conduites par les cadres, et, cette délégation, comme celle de la gestion, est porteuse de certaines menaces si ces cadres affirment certains degrés d'autonomie. On rappelle que cette relation entre capitalistes et cadres s'est d'abord définie, dans le néolibéralisme, en termes de discipline des premiers imposée aux seconds, puis d'alliance au sommet.

Il faut donc distinguer les fonctions des cadres dans l'entreprise et dans la conduite plus générale des affaires économiques. Dans le discours néolibéral, un voile est jeté sur le règne sans partage de l'organisation et des cadres dans l'entreprise (l'institution "entreprise" est incluse parmi les bénéficiaires de la revendication de liberté d'action). L'enjeu est ici celui des objectifs de la haute gestion. Sous la pression des classes de propriétaires des moyens de production eux-mêmes, l'organisation cadriste de l'entreprise s'est renforcée, prenant une tournure quasi militaire au nom de la "création de valeur pour l'actionnaire". Rien n'est plus en accord avec les appétits capitalistes. C'est la partie que les classes capitalistes ont, le plus clairement, gagnée dans l'alliance avec les cadres, et que la crise ne remet pas en question à leurs yeux.

Concernant la gouvernance centrale néolibérale, et jusqu'à la crise actuelle, la discipline / alliance entre capitalistes et cadres a fonctionné sans que se manifestent des divergences fortes. Mais face à la crise, les mouvements se font sur les sables mouvants des politiques de stabilisation, dont les cadres des institutions étatiques et de gouvernance extradémocratique sont les agents, aux plans national et international. C'est sur ce terrain très incertain que les classes capitalistes doivent le plus directement faire face aux risques de prise d'autonomie des cadres et d'un changement de rapport de force au sein de l'alliance. Aux États-Unis, les réactions hostiles des Droites face aux avancées les plus audacieuses des politiques des banques centrales (comme dans le *quantitative easing*, c'est-à-dire le financement direct de la dette publique par la banque centrale) sont l'expression directe de cette anxiété. Le spectre du premier New Deal (1933-1934) hante les cauchemars des classes capitalistes. On notera incidemment que les institutions européennes (comme la Commission ou la BCE) témoignent beaucoup moins de telles tensions, du fait de la férule allemande, et c'est là un facteur clef des différences observées dans la gestion de la crise aux États-Unis et en Europe.

Au-delà même du rapport de force entre les deux fractions de l'alliance, l'approfondissement de la crise ravive la crainte de voir l'autonomie des cadres des instances centrales, sous le poids des circonstances, faire le lit de l'alliance entre cadres et classes populaires, comme dans le New Deal. Le compromis de l'après-guerre a prouvé aux classes capitalistes que leur méfiance n'était pas sans fondement car ces processus étaient porteurs de la potentialité de leur élimination graduelle. De fait, l'expansion du contrôle social par les cadres, même au sein des institutions extradémocratiques, est potentiellement mortifère pour les classes capitalistes.

On pourrait penser que cette analyse très politique nous pousse bien au-delà des enjeux explicites du libéralisme. Cette question du rôle des cadres des institutions centrales touche, pourtant, directement aux racines historiques du néolibéralisme. Dans ses premières formulations, celui-ci fut conçu explicitement en réaction aux dits "totalitarismes" – ce qui permettait de fusionner habilement les contenus économiques et politiques du libéralisme, et d'assimiler socialisme et nazisme sous cette étiquette ignominieuse – puis en réaction également explicite à la social-démocratie. "Totalitarisme" renvoyait précisément au pouvoir bureaucratique et dictatorial des cadres du centre. La social-démocratie, bien qu'elle ne soit pas catégorisée comme intrinsèquement totalitaire, devait aboutir graduellement mais inéluctablement, selon von Hayek, au même résultat⁷. Et c'est un fait que le renforcement du pouvoir des cadres du centre définit un aspect important de la social-démocratie.

A l'opposé de von Hayek, nous considérons que la social-démocratie contient "davantage de démocratie" que l'hégémonie financière, car l'État y "incarne" un compromis de classe dont les classes populaires ne sont pas exclues. Ce constat ne signifie pas que les risques de dérive bureaucratique soient illusoires, comme en témoignèrent le modèle soviétique ou ses variantes. Et c'est sur ces risques que jouèrent les théoriciens du néolibéralisme. Les analystes libéraux, à la suite de von Hayek, continuent à tirer argument des formes effectivement répréhensibles de la montée du pouvoir des cadres (les "totalitarismes") comme épouvantail, pour en rejeter les actions les plus audacieuses dans les crises ou les formes progressistes de type social-démocrate⁸.

7. Voir F.A. Hayek, *The Road to Serfdom*, Chicago (1980) : The University of Chicago Press (1944) ; P. Mirowski, D. Plehwe, *The Road to Mont Pélerin*, op. cit. note 3.

8. La presse ne rate jamais une occasion, en traitant de Marx, de faire référence à la Corée du Nord, ce qui équivaut à mettre l'inquisition au compte des pères de l'Eglise.

4 - La tentation récurrente du laissez-nous-faire

Les classes capitalistes n'ont jamais pu et ne pourront jamais échapper à l'ambivalence des interventions requises par la poursuite de leur hégémonie. Celle-ci sont simultanément porteuse des risques de leur élimination que supporte, en dernière instance, l'évolution des forces productives / rapports de production et la montée des cadres, notamment ceux des instances centrales. Cette ambivalence se manifeste historiquement dans le jeux des résistances, hésitations et avancées de la part des classes capitalistes dans la conduite des ajustements qui scendent le progrès de l'organisation et des coordinations.

Dans les deux hégémonies financières, ces classes tentèrent de reculer l'échéance de la mise de leur pratique à l'heure de la transformation des rapports de production, aux plans national et international, dès lors qu'elle impliquait la montée des instances centrales, et l'on retrouve bien ici les formulations premières du libéralisme. Les manifestations de ces réticences (par exemple, la résistance à la création d'une banque centrale ou à l'accroissement des pouvoirs d'une institution internationale), dont la récurrence scande l'histoire du capitalisme, produisirent de graves décalages. D'une part, les classes capitalistes bénissaient les mécanismes propres à la gestion des entreprises (tout en redoutant le pouvoir dont les cadres se trouvaient investis) et la concentration des fonctions capitalistes dans les institutions financières ; d'autre part, ces classes appréhendaient la mise en place des coordinations sociales nécessaires.

Il en résulta, dans la première moitié du XX^e siècle puis dans ses dernières décennies, au cours des deux hégémonies financières, que les progrès de gestion et la double expansion des mécanismes financiers et de la mondialisation ne furent pas supportés par les politiques économiques et les réglementations indispensables, ni les coordinations mondiales requises. Cela se produisit malgré la délégation de fonctions de stabilisation à des institutions de gouvernance extradémocratiques, comme la banque centrale créée aux États-Unis en 1913. La définition des responsabilités de cette institution était encore marquée par la prépondérance des aspects idéologiques libéraux auto-proclamés⁹. Rien de nouveau, à ce propos, dans la seconde hégémonie financière. Les statuts de la BCE trahissent des limitations

9. La Réserve fédérale était gouvernée par les principes hérités du vieux

similaires (par exemple, l’interdiction de principe de prêter directement aux États, indépendamment des circonstances). Au cours des deux hégémonies financières, des risques croissants en résultèrent.

Ainsi, la métaphore de l’apprenti sorcier renvoie-t-elle à un conflit graduellement plus aigu entre l’économiquement nécessaire – celui de la détermination en dernière instance dans l’évolution des rapports de production – et le pratiquement mis en œuvre aux fins de certains intérêts. A deux reprises (en faisant abstraction des chocs de moindre envergure), en 1929 et en 2007 / 8, le déterminisme “en dernière instance” prit ainsi la figure concrète du déterminisme “en dernière crise”.

libéralisme du XIX^e siècle, comme la *Real bill doctrine*, qui liait l’octroi de crédits aux transactions commerciales. Il fallut beaucoup plus de temps pour que la politique monétaire (du crédit) réponde aux déséquilibres macroéconomiques. Le monétarisme, au début du néolibéralisme, tenta de revenir sur cette avancée, mais sans succès.

Références

- Duménil G., Lévy D. 2012, “Crise et horizons post-néolibéraux”, *Actuel Marx*, 51, p. 999-999.
- Hayek F.A. 1944, *The Road to Serfdom*, Chicago (1980) : The University of Chicago Press.
- Mirowski P., Plehwe D. 2009, *The Road to Mont Pélerin*, Cambridge : Harvard University Press.

Sommaire

1 - Néolibéralisme – libéralisme	2
2 - L'État libéral au service des classes supérieures	5
3 - La maîtrise capitaliste de l'intervention étatique et la	7
4 - La tentation récurrente du laissez-nous-faire	10
Références	12